

# LETTRE DE LA

Société Internationale pour l'Histoire du  
Français Langue Étrangère ou Seconde

oct. 92

# SIHFLES

numéro  
15

## La lumière de Parme

Voici plus de deux ans que se tenait à Parme - du 14 au 16 juin 1990 - le premier colloque international, hors de France, piloté par la SIHFLES. "Piloté" s'entend ici par métaphore, non pas aérienne mais maritime, dans le sens que le mot avait à l'âge classique. Ce qui veut dire que le navire n'aurait pu toucher au port sans le bon équipage réuni par Anna Mandich et Carla Pellandra, auxquelles nous devons le splendide volume de 440 pages des Actes (notre n° 8 de *Documents*, septembre 1991).

Ce colloque a été une réussite tant par la qualité et la variété des communications que par le nombre et la diversité des participants. Nos lecteurs peuvent en juger. Je veux seulement rappeler pourquoi et comment nous avons réussi afin que l'exemple de Parme inspire nos adhérents dans tous les coins du monde.

Nous avons choisi l'Italie parce que c'est dans ce pays que nous avons - et de loin - le plus grand nombre d'adhérents à l'étranger. Le choix s'est révélé bon parce que, sur place, s'est constituée une équipe dévouée, intelligente et inventive (on ne louera jamais assez les Italiens pour leur aptitude d'organiseurs) et, aussi, parce que les autorités françaises ont su apporter leur appui (grâces soient rendues à notre collègue Jean Ferrari, alors conseiller culturel). Il va de soi que le sujet même - l'histoire de l'enseignement du français en Italie - se prêtait bien, par son ampleur chronologique et sa richesse thématique à une rencontre féconde.

Il serait illusoire de tirer de ce succès franco-italien une recette pour tout colloque futur en terre étrangère. Chaque colloque étant un cas d'espèce, il me paraît préférable de soumettre à la réflexion trois données simples susceptibles d'encourager l'organisation de journées d'études qui peuvent d'ailleurs prendre des formes diverses (séminaire, table ronde, section d'un congrès...).

D'abord, notre Société est devenue pleinement internationale. Fondée en décembre 1987, elle comptait, dans ses débuts, autant de membres en France qu'à l'étranger. Aujourd'hui nous totalisons 233 membres dont 92 travaillent en France et 141 à ►

- l'étranger. Parmi ces derniers les plus nombreux, en ordre décroissant, sont en Italie (noblesse oblige !), en Allemagne et en Espagne (ex-aequo), en Suisse, puis aux Etats-Unis, Chili et Pays-Bas (ex-aequo), en Grande-Bretagne et Suède (ex-aequo). La logique voudrait que dans ces pays s'organisent des colloques, afin de développer, *sur le terrain*, les recherches que nous voulons favoriser ; sans doute, la même logique voudrait qu'on donne à ces rencontres la plus large extension géographique (par exemple, la péninsule ibérique, la Scandinavie, etc.). Mais là où, pour des raisons de conjoncture, nous avons encore du mal à prospecter (notamment dans les pays de l'Europe de l'Est), des initiatives attendues contribueraient à faire bouger le paysage : imaginons les découvertes qu'offrirait (et que préparerait) un colloque sur l'histoire du FLE dans l'ancien empire des Habsbourg et qui associerait Autrichiens, Hongrois, Tchèques, Slovaques, Slovènes et Croates...

Ensuite, notre Société a une activité pluridisciplinaire - pour ne pas dire "éclatée". Cela peut constituer un handicap, mais c'est un avantage dans la mesure où le FLE doit intéresser les historiens, les littéraires, les linguistes, les sociologues, sans parler des professeurs de français à tous les niveaux. Partout où existent des associations pédagogiques, des sociétés savantes ou des recherches organisées (sur le 17e siècle, le 18e siècle, la civilisation contemporaine, la didactique, etc.), il y a place pour une exploration de l'enseignement et de la diffusion du français. A l'occasion, notamment, de congrès nationaux ou internationaux, notre champ d'investigation peut retenir l'attention. Il va de soi que nous recevrons avec reconnaissance toutes les informations utiles permettant à la SIHFLES de nouer des contacts avec des responsables de groupes d'étude, d'équipes, d'instituts scientifiques, d'associations, etc.

Enfin, la responsabilité des autorités françaises est naturellement impliquée dans un domaine comme le nôtre. Il n'est pas pensable que les directeurs d'instituts français, les attachés linguistiques, les conseillers culturels français ne favorisent pas une recherche qui touche au coeur même des échanges intellectuels entre la France et les pays étrangers. Mais en cette affaire comme dans d'autres, ce ne sont pas les directives du Quai d'Orsay qui feront grand chose. C'est, là encore, sur le terrain, que nos adhérents et leurs amis doivent intervenir, faire des propositions, recueillir des soutiens locaux afin que les services culturels français s'engagent en connaissance de cause. Par vocation, ces services sont à leur écoute. Que nos sociétaires n'hésitent pas à nous tenir informés de leurs démarches.

La SIHFLES est aussi là pour les aider.

Albert Salon, historien, membre de la SIHFLES depuis sa fondation, est un ancien élève des Universités de Dijon et Berlin, de l'Institut d'études politiques de Paris, de l'ENA. Ancien conseiller culturel en RFA, en Australie et au Québec, ancien chef de Mission de Coopération à l'Île Maurice, il est actuellement Sous-Directeur au ministère de la Coopération, chargé de la francophonie.

**1. Votre ouvrage, *l'Action culturelle de la France dans le monde* (Nathan, 1983) est un ouvrage de référence toujours utile à consulter ; mais c'est un résumé qui ne dispense pas, bien au contraire, de la lecture des 2 000 pages de votre thèse de doctorat ès lettres (même titre, Paris 1981).**

**Aujourd'hui, où et selon quelles modalités cette thèse est-elle accessible ?**

- à la Délégation générale à la langue française (1, rue de la Manutention 75016 Paris)
- au Haut Conseil de la Francophonie (2, rue de Varenne, 75007 Paris)
- dans les centres de documentation des ministères :
  - ministère des Affaires étrangères (37, quai d'Orsay, 75007 Paris)
  - ministère de la Coopération (57, boulevard des Invalides, 75007 Paris)
- dans la bibliothèque :
  - des 13 universités de la région parisienne
  - de plusieurs universités de province
  - de l'Institut d'études politiques de Paris (2, rue Saint-Guillaume 75007 Paris)
  - de l'École nationale d'administration (13, rue de l'Université 75007 Paris).

Selon les modalités d'accès propres à ces diverses institutions.

Le grand public peut consulter la thèse facilement dans les deux premières institutions citées ci-dessus, et même dans les deux suivantes.

**2. Vous avez souvent utilisé les Archives de notre ministère des Affaires étrangères. Quels types de ressources ces Archives offrent-elles à l'historien du FLE ? Quelles difficultés celui-ci pourrait-il rencontrer dans d'éventuelles recherches ?**

Les archives du MAE sont très riches dans ce domaine. Les plus importantes séries, en l'occurrence, sont :

- la *série des "oeuvres"* (écoles, centres de soins, instituts, centres culturels, des missions religieuses et de l'Etat, et échanges universitaires et scolaires, politique du livre et d'aide à la diffusion) ;
- la *correspondance administrative*.

Un obstacle : la règle dite des 50 ans. Nous sommes en 1992 : seules les archives antérieures à 1942 sont ouvertes. Mais, en insistant, on peut obtenir des dérogations, notamment pour des séries relativement moins "sensibles".

3. Dans le découpage que vous proposez pour l'époque contemporaine, la période 1919-1945 est celle des débuts d'une action coordonnée de l'Etat français (Service des oeuvres françaises à l'étranger).

On a l'impression, à vous lire, que la doctrine et les institutions (instituts, lycées, attachés culturels) qui caractérisent notre politique culturelle étaient mises en place et que la période qui a suivi, de 1945 à nos jours, n'en est que le prolongement.

Partagez-vous cette impression ?

Sur le "prolongement" :

Votre impression est en partie justifiée.

D'abord parce qu'au-delà de ces découpages, on constate une grande continuité dans les orientations et les modalités de l'action culturelle de la France dans le monde ; ce qui a été fait par l'Etat dans la première moitié de ce siècle constituait déjà un prolongement - une "sécularisation" - de l'action des religieux, particulièrement des missions catholiques françaises. Les églises avaient déjà trouvé les principaux leviers d'une action culturelle efficace.

Cependant, ce qui fut fait après 1945 n'est pas seulement un prolongement et une amplification. D'importantes inflexions ont été apportées, vers plus de réciprocité, d'authenticité dans les "échanges" de toutes sortes, vers le partenariat, sur la base d'accords de plus en plus nombreux, pour bâtir une véritable coopération : coopération pour le développement, et coopération scientifique et technique.

Dans les relations bilatérales franco-étrangères l'âge d'or de cette politique a duré jusqu'au milieu des années 1970, et a été suivi d'une baisse de tonus.

Parallèlement, les relations multilatérales, c'est-à-dire nos efforts en faveur d'une coopération par le canal d'institutions internationales ont augmenté. Surtout au bénéfice de l'Europe, et de la Banque Mondiale et du FMI. Récemment seulement, le "multilatéral" francophone, coopération décidée dans les "Conférences des chefs d'Etat et de Gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français" a pris quelque ampleur. Mais avec 700 MF consacrés en 1992 à cette coopération multilatérale francophone (dont plus de 450 MF par la France), les crédits restent très insuffisants.

4. L'expansion coloniale de trois pays a servi l'expansion de leur langue : les langues anglaise, espagnole et portugaise.

Pourquoi la France qui a pourtant bâti deux empires coloniaux n'a-t-elle obtenu, sur ce plan, que des résultats modestes ?

Les deux empires coloniaux bâtis par la France ont souffert de deux carences majeures :

a) La trop grande faiblesse de l'émigration française : la France n'a nulle part envoyé assez d'hommes pour coloniser les terres sur lesquelles elle a acquis et conquis l'imperium, contrairement à l'Angleterre (avec l'Ecosse et l'Irlande), à l'Espagne, au Portugal et à la Russie.

Même dans ses colonies dites "de peuplement" comme le Québec et l'Algérie, la France n'a fourni que quelques dizaines de milliers de ses enfants. La Nouvelle France comptait moins de 80 000 Français en 1760, alors que les Anglais étaient déjà plus d'un million sur la côte atlantique. Le "Québec" n'a survécu et gardé sa langue que par l'extraordinaire croissance démographique des Français restés sur place, et par l'action de l'Eglise catholique.

Si en 1960, 1962, à la veille de l'indépendance, l'Algérie comptait environ un million d'"Européens" sur 12 millions d'habitants (devenus 27 en 1992...), c'était en bonne partie dû à l'assimilation d'immigrés venus d'Espagne, de Grèce, de Malte et d'ailleurs, sans oublier la part de diaspora israélite naturalisée sur place.

Que dire des colonies qui n'étaient pas "de peuplement" !...

La fragilité démographique de l'Empire n'a été compensée que par l'effet démultiplicateur de l'assimilation d'Européens non français y installés et de l'assimilation d'élites indigènes. Mais nulle part, sauf au Québec, le français n'est devenu langue **maternelle** d'une partie importante de la population.

b) La **volonté** colonisatrice des gouvernements de la France a connu maintes éclipses, souvent très longues, alors que les colonisations britannique, espagnole, portugaise, russe ont été presque constamment soutenues par une volonté forte et d'importants moyens.

La colonisation française - comme l'expansion culturelle - a été une oeuvre intermittente, un produit de l'action de poignées d'hommes entreprenants, plus ou moins soutenus selon les humeurs et modes dominants en "métropole".

Les grandes éclipses ont été utilisées par les autres puissances colonisatrices, plus constantes, pour occuper réellement les espaces les plus vastes et les plus riches, qui ont attiré, davantage que le domaine français, des foules d'immigrants allemands, italiens, slaves, etc. Cet effet démultiplicateur d'assimilation d'Européens a joué dans ces empires riches beaucoup plus que dans l'Empire français.

Les résultats "français" ne pouvaient donc être que modestes. D'un certain point de vue, on peut même affirmer qu'ils tiennent du miracle.

Interview réalisée par André REBOULLET

## A LIRE :

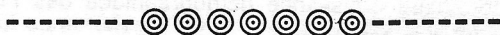
dans Le Français aujourd'hui . Une langue à comprendre - Mélanges offerts à Jürgen Olbert ( Verlag Moritz Diesterweg, Francfort)

● A. Reboullet - L'offre et la demande ( dialogues du XVIIe siècle )

● A. Greive - Joannes Basforest : Französische Grammatica, Cöllen 1624

Ein Beitrag zur Geschichte des Französischen in Deutschland.

## RICHMOND, 1838



Antoine Marc François Ruelle, né en 1809 dans les Hautes-Alpes, fut chargé de cours d'anglais dans les collèges communaux de Brive puis de Laval à partir de 1841, puis, de 1851 à 1855, professeur d'anglais au lycée impérial de Strasbourg. Il devint ensuite censeur du lycée d'Alger, proviseur du lycée d'Auch et fut admis à faire valoir ses droits à la retraite en 1872. Marié à une Anglaise, il parlait, outre l'anglais, l'allemand et l'italien. Il avait été reçu au certificat d'aptitude en 1844 et à l'agrégation en 1851. Le retour des cendres du Grand Empereur lui avait inspiré un poème lourdement romantique : *Le dernier rêve de Sainte-Hélène*. Il était notoirement anti-clérical. La plupart des rapports concernant le fonctionnaire s'attardent sur son caractère entier et sa carrure athlétique. On peut donc imaginer que c'est par la peau du cou que l'agrégé retraité alla reprendre possession de son fils, Jules Antoine Alexandre, au collège de Meaux en septembre 1878. Le jeune homme avait passé le certificat d'aptitude trois ans plus tôt, et s'était signalé à son principal par un intérêt beaucoup plus marqué pour les maisons closes que pour les verbes irréguliers. Il finit néanmoins par mettre ses pas dans ceux de son père, non pas en passant l'agrégation, mais en devenant un de ces auteurs prolifiques et frivoles dont les années folles ne manquaient pas.

Comme la quasi-totalité des francophones qui enseignèrent l'anglais au dix-neuvième siècle, Antoine Marc Ruelle avait séjourné dans un pays anglophone, et y avait enseigné le français : chancelier du Consulat de France à Richmond pendant quinze mois, en 1838-1839, il avait donné des cours dans un pensionnat de jeunes filles. Il explique pourquoi et comment, dans une très longue lettre au ministre datée du 10 décembre 1841 dont on ne reproduit ici qu'un court extrait.

Ce document montre, après beaucoup d'autres, à quel point il serait absurde de prétendre limiter l'histoire de l'enseignement des langues à une seule d'entre elles, fût-ce le français.

[L'orthographe et la ponctuation ont évidemment été respectées. Les caractères en italiques correspondent aux traits de crayon bleu faits par l'employé du ministère à la lecture de la lettre.]

[...] Lorsque fort jeune encore, j'eus l'honneur d'être nommé chancelier du consulat de France à Richmond en Virginie, pour mettre à profit les moments de loisir que me laissait mon emploi, et me perfectionner dans la connaissance de l'anglais, je me proposai comme professeur de français et d'espagnol dans un pensionnat de jeunes personnes, où je fus agréé. Je suivis pendant quelque temps ►

► les errements de l'ancienne méthode, c'est à dire l'exercice de thèmes. J'eus bientôt mille motifs pour renoncer à ce mode d'enseignement, sans contredire le plus vicieux de tous, par sa lenteur et par ce qu'il offre de rebutant aux élèves qui n'ont pas déjà une notion générale de la langue qu'on leur enseigne.

N'ayant d'autre guide que moi-même, et ne trouvant rien dans la tradition de mes prédécesseurs qui me parût bon à imiter, je renonçai promptement à ce premier exercice pour passer à la version ; mais ce ne fut qu'après m'être convaincu que mes élèves possédaient les notions préliminaires qui m'ont toujours paru indispensables. Alors je mis entre leurs mains le Télémaque, le plus populaire des classiques français à l'étranger. J'en faisais traduire un court passage qui donnait lieu de ma part à d'interminables commentaires, tant ce texte me paraissait fécond. Je faisais écrire sur le tableau autant de phrases, autant de locutions, que je pouvais en rapporter à la leçon du jour. Mais je ne tardai pas à m'apercevoir que cet exercice, plus profitable pour moi que pour mes élèves, les ennuyait beaucoup, surtout à cause de l'impatience qu'elles avaient de connaître en entier un livre qui offre tant d'intérêt. Je m'imaginai encore, et non sans raison, je crois, que l'auteur que j'avais choisi, était d'un style trop élevé, trop orné de figures et d'expressions qui sortent du langage ordinaire ; et qu'un ouvrage écrit d'un style plus familier, serait propre à fournir des modèles du langage de la conversation. Alors je fis le choix du Gil Blas de Lesage, dont je pris l'édition qu'on a préparée pour les écoles.

Je voulus d'abord me servir du Gil Blas comme je m'étais servi du Télémaque ; mais comme le premier de ces livres est presque entièrement composé d'aventures et d'anecdotes, l'idée me vint, après avoir expliqué un passage complet, de le faire redire de vive voix à mes élèves, d'abord en anglais, puis en français. Le succès que j'obtins à l'aide de ce nouvel exercice, surpassa mon attente. Je remarquai non seulement qu'il plaisait infiniment aux élèves, mais qu'elles acquerraient chaque jour une plus grande facilité d'énonciation, et que leur mémoire se garnissait rapidement des mots les plus difficiles à retenir. Se rappelant le sens, plutôt que le texte même de l'auteur, elles le reproduisaient sous une autre forme et dans des termes qui leur étaient en quelque sorte propres. J'eus en même temps la satisfaction de voir, qu'un certain nombre d'élèves qui étaient restées comme stationnaires, les unes par dégoût, d'autres par incapacité, un plus grand nombre par insouciance, prirent tout à coup l'essor, et montrèrent pour l'étude du français un goût et un zèle que j'avais désespéré de faire naître en elles.

Plus tard quand je crus ma classe assez préparée, je la mis à l'exercice du thème, que chaque élève écrivait en particulier, et que je faisais reproduire sur le tableau. Dès lors je pus aborder les difficultés sans nombre dont se hérissent notre syntaxe, et au bout de quinze mois, n'ayant fait que trois classes par semaine, et ayant perdu beaucoup de temps à tâtonner, j'avais des élèves qui écrivaient très ►

► joliment une composition française, savaient fort bien l'orthographe, et lisaient sans la moindre difficulté nos poètes\* et nos prosateurs les plus difficiles.

Depuis le moment où il a plu à Votre Excellence de me confier une chaire d'anglais, j'ai mûrement réfléchi sur la méthode d'enseignement que je devais suivre. Comme il n'y en a aucune de prescrite par les règlements universitaires, voilà en peu de mots l'exposé de celle que j'ai résolu d'adopter. C'est avec d'importantes modifications, celle que je suivais en Amérique en enseignant le français. [...]

Marie-Hélène CLAVERES

\* L'orthographe la plus commune était poète.

# AG

**SAMEDI 5 DÉCEMBRE 92**  
**CLEMI 295, 6<sup>e</sup> de Vaugirard**  
**PARIS 15<sup>e</sup>.**

▷ TOUS LES DÉTAILS SUR LA FEUILLE ROSE.  
**COMMENT FAIRE ?**

1. Vous serez **PRESENT** à l'Assemblée Générale  
 (bravo !)

➡ Envoyez la **FICHE** complétée.

2. Vous ne pouvez pas vous déplacer...  
 (dommage ...)

➡ Envoyez le **POUVOIR** complété à une personne qui sera présente à l'Assemblée générale ou, à défaut, au Secrétariat de la **SIHFLES 9, rue Lhomond 75005 PARIS.**

c'est un  
devoir!



**FICHE** ou **POUVOIR**  
**LA SIHFLES attend votre REPONSE**  
**MERCI !**

je dirai même plus...  
 c'est un  
devoir!





Paris, le 22 Octobre 1992

Chers Collègues,

À NOTER SUR  
VOTRE AGENDA

L'Assemblée générale de la SIHFLES se tiendra le samedi 5 décembre 92 au CLEMI ( Centre de Liaison de l'enseignement et des Moyens d'Information) 391 rue de Vaugirard, PARIS 15e (métro Convention).

- |             |  |
|-------------|--|
| 10h00-10h30 | Réunion des membres du Conseil d'Administration  |
| 10h30-12h00 | Assemblée Générale<br>Ordre du Jour : <ul style="list-style-type: none"><li>- rapports moral et financier</li><li>- publications et rencontres</li><li>- questions d'orientation et programmes à venir</li><li>- divers.</li></ul> |
| 12h00-13h00 | Conférence par Jean Caravolas ( Université de Montréal - Canada ) : Les problèmes abordés au Colloque de Montréal sur Comenius   |
| 13h00-14h30 | Repas pris en commun à proximité du CLEMI.   |
| 14h45-16h00 | Conférence par le Dr Marcus Reinfried ( Université de Giessen ) : L'utilisation de l'image dans l'enseignement du français.<br>Un aperçu historique .  |

Nous vous demandons de bien vouloir nous retourner\* dès à présent , pour prévoir l'organisation matérielle de la journée :

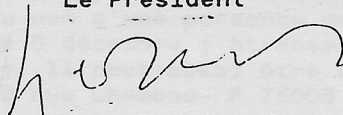
▶ LA FICHE JOINTE

OU , si vous ne pouvez pas venir :

▶ LE POUVOIR à transmettre à un sociétaire qui sera présent le 5 décembre ou directement à la SIHFLES.

Dans l'attente de cette prochaine rencontre, veuillez agréer, Chers Collègues, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président



Herbert CHRIST

\* SIHFLES, 9 rue Lhomond 75005 PARIS

A tous les membres de la SIHFLES

# INVITATION

à un colloque sur  
l'enseignement des langues étrangères  
avant la période de la "Réforme"

dans le cadre du congrès du Deutscher Romanistenverband à  
Potsdam (Allemagne)  
du 28 au 30 septembre 1993



La SIHFLES est une nouvelle fois invitée par le Deutscher Romanistenverband à organiser une section dans le cadre du congrès bisannuel de cette organisation qui aura lieu à Potsdam à la fin du mois de septembre 1993.

Le travail de cette section sera organisé à l'instar du congrès d'Aix-la-Chapelle en 1989, à l'exception près que nous nous ouvrirons explicitement pour la discussion à l'histoire de l'enseignement d'autres langues que le français. Comme à Genève, les orateurs auront l'occasion de s'exprimer ou en français ou en d'autres langues - notamment dans d'autres langues romanes, en allemand ou en anglais.

La période que l'on étudiera à Potsdam sera celle avant ladite "réforme de l'enseignement des langues" qui a été le thème du Congrès de Genève. L'accent sera mis sur le XVIIIème siècle et sur la première moitié du XIXème siècle.

Toutes les personnes qui veulent présenter une communication sont priées de se mettre en contact avec

▶ Herbert Christ, Institut für Didaktik der französischen Sprache und Literatur  
Karl-Glöckner-Str. 21G, D-W-6300 Giessen

où avec

▶ Gerda Hassler, Universität Halle, Institut für Romanistik  
Gimritzer Damm, Bl. 299, D-O-4020 Halle

# COLLOQUES RENCONTRES

- 1. A Bologne aura lieu le 22 janvier 1993 une journée d'étude organisée par nos collègues de l'Université : voir le dépliant joint (avec les excuses des rédacteurs pour les fautes - minimes - d'accent).
- 2. Potsdam, 28-30 septembre 1993. Lire l'invitation au verso.
- 3. Les 21-25 juillet 1993 se tiendra à Lisbonne un Colloque sur le thème : "Education Encounters Peoples and Cultures : the Colonial Experience (16th-20th centuries)", organisé par ISCHE (The International Standing Conference for the History of Education), la Société portugaise d'histoire de l'éducation, l'Université de Lisbonne. Les propositions de communication (10/12 pages) doivent être adressées avant le 31 janvier 1993 à :

Prof. Dr. António Nóvoa

ISCHE XV

Faculdade de Psicologia e de Ciências da Educação

Universidade de Lisboa

1600 Lisboa - Portugal

Demandes d'informations : même adresse.

À VOS.  
PHOTOCOPIEVSES

À TOUS LES ADHÉRENTS • APPEL À TOUS LES ADHÉRENTS

## LE CENTRE DE DOCUMENTATION DE LA SIHFLES :

Il commence à y avoir des ouvrages sur les rayons ; les bibliographies s'élaborent ; mais la SIHFLES a besoin de la collaboration de tous pour faire de ce centre un lieu de ressources efficace. Les documentalistes en appellent à votre générosité. Elles vous demandent de bien vouloir leur adresser : 1. des manuels de FLE/FLS publiés jusqu'à 1960 (n'hésitez pas à fouiller vos fonds de placards) - 2. des tirés à part de vos articles, voire des exemplaires de vos ouvrages - 3. des informations bibliographiques utiles. Merci.



Adresse : Service de documentation du CREDIF (SIHFLES)

Grille d'Honneur, Parc de Saint-Cloud

F-92211 SAINT-CLOUD